

## Transcription de la vidéo

### **Définir le féminisme 8'57**

Christine Bard

Matilda : apprenons l'égalité.

♪ (musique) ♪

Alors, définir le féminisme,  
ce n'est pas une tâche très simple.

Dans le dictionnaire, on trouve souvent  
d'abord une fausse attribution

à Charles Fourier, qui aurait inventé  
le terme féminisme en 1837.

En réalité, le terme a été utilisé  
pour la première fois

dans un contexte d'antiféminisme  
par Alexandre Dumas fils

dans un ouvrage  
qui s'appelle L'homme-femme

et là, il reprend en réalité  
une définition d'origine médicale,

puisque le féminisme a d'abord été  
l'aspect d'un individu mâle présentant

certains caractères secondaires  
du sexe féminin.

Par la suite, le mot féministe  
a été approprié par les féministes,

notamment Hubertine Auclert qui a été  
la première suffragiste en France,

et le mot est devenu synonyme de combat

pour les droits des femmes,

pour l'égalité des sexes.

En même temps, le féminisme  
n'est pas entièrement résumé

dans cette notion d'égalité des sexes.

Le terme même de féminisme  
renvoie à femme,

à un combat de femmes pour leur liberté,

pour leur dignité, pour leur autonomie,  
leur indépendance, leur créativité

et donc, il faut tenir compte

de ces deux pôles  
dans la notion même de féminisme,

un pôle plutôt identitaire,  
de recherche identitaire des femmes

et un pôle plus égalitaire  
qui s'inscrit davantage

dans la sphère publique  
et par rapport aux droits.

Ce qui complique également  
la définition du féminisme,

c'est l'intervention des antiféministes  
qui ont d'emblée brouillé la définition,

on vient même de voir  
que le mot même de féminisme

avait été introduit  
dans un contexte antiféministe,

pour dénigrer et dénoncer  
l'inversion des genres,

le sens négatif du mot féminisme  
l'a souvent emporté,

et juste un exemple,

mais on pourrait en trouver des centaines,

un journaliste de l'entre-deux-guerre,  
Clément Vautel,

qui écrit en 1936 que « le féminisme  
est une opinion,

ou une attitude d'avocates,  
juives pour la plupart, de doctresses,

qui au fond, sont humiliées  
d'être des femmes »

donc au fond, une attitude politique,

qui cache un problème psychologique,

de femmes qui auraient  
au fond désiré être des hommes,

et qui ambitionnent d'avoir  
les mêmes droits, les mêmes privilèges,

les privilèges des hommes.

On voit aussi dans cette définition  
que le féminisme est réduit

à une opinion d'intellectuelles,  
de bas-bleus,

une vieille expression du début  
du XIXe siècle

pour dénigrer les femmes intellectuelles,

les femmes instruites  
d'une manière générale.

Le féminisme est aussi réduit  
à une opinion de bourgeoises,

il est souvent insinué que le féminisme  
n'intéresse pas les femmes du peuple,

n'intéresse pas  
la grande majorité des femmes.

On voit également que  
dans cette définition s'introduit  
de la xénophobie et de l'antisémitisme,  
et ça, c'est tout à fait typique  
de l'extrême droite,  
et même de la droite nationaliste,  
au début du XXe siècle,  
qui fait du féminisme une doctrine  
dangereusement révolutionnaire,  
venue de l'étranger,  
inassimilable en France,  
donc un produit d'origine étrangère,  
puis dernière chose intéressante  
dans cette définition donnée  
par Clément Vautel,  
les féministes sont des femmes mal  
dans leur peau de femme,  
qui désireraient être des hommes,  
et on peut même aller  
jusqu'au renversement final,  
puisque ces femmes désirent  
être des hommes,  
elles détestent la féminité,  
elles détestent les femmes, et au fond,  
ce seraient elles les vraies misogynes.  
C'est vraiment quelque chose  
qui embrouille la définition,  
et on peut dire  
que le sens péjoratif l'emporte  
dans une très large majorité  
d'occurrences du mot féminisme.  
Alors, c'est déjà vrai au XIXe siècle,

et c'est toujours vrai aujourd'hui,

avec des hauts et des bas,  
selon les contextes.

Troisième point à aborder par rapport  
à la définition du féminisme,

c'est son emploi,  
avant même l'invention du mot.

On peut être anachronique  
et bien sûr désigner des attitudes,

des opinions, des actions féministes  
avant que le mot ne soit employé,

ça ne pose pas de problème.

Par exemple, Michelle Perrot a cette  
expression de « féminisme des brèches »,

pour expliquer  
que le féminisme du XIXe siècle,

ne peut exister que dans des moments  
de ruptures de l'ordre politique,

et notamment les moments révolutionnaires,

les brèches  
dans l'ordre politique ordinaire.

On peut aussi parler  
de pré-féminisme ou de proto-féminisme,

si on est gêné par l'anachronisme.

Quatrième chose, le mot féminisme

est souvent employé au singulier  
dans les textes du passé,

mais nous, aujourd'hui, nous avons  
peut-être intérêt à l'employer au pluriel,

parce qu'il renvoie à des tendances,

à des manières de pensée,

à des philosophies,

à des choix idéologiques très diversifiés,

qui vont du féminisme modéré  
au féminisme le plus radical,

le plus révolutionnaire.

Bon, à part cette notion  
de liberté et d'égalité,

deux notions que l'on retrouve évidemment

dans ces déclinaisons du féminisme,

beaucoup de choses séparent les militantes

et les militants  
qui se revendiquent du féminisme,

donc l'emploi du pluriel  
montre bien la diversité,

et l'intérêt du pluriel,  
c'est aussi de refuser la caricature,

qui est faite par les antiféministes  
du féminisme.

Il y a aussi des époques aussi  
où le féminisme est à la mode,

et est employé à tout bout de champ  
pour désigner tout ce qui relève

de l'émancipation sociale  
et politique des femmes,

par exemple en 1900,

quand les femmes gagnent  
le droit d'accéder au barreau,

de devenir avocates, quand des femmes  
prêtent le serment d'avocat,

la presse titre :

« Une victoire du féminisme. »

Quand une femme bat un record sportif,

la presse tire :

« Une victoire du féminisme. »

Quand une femme entre  
pour la première fois

dans telle ou telle institution, académie,  
accède à un certain niveau de prestige,

on assimile cette victoire à du féminisme,

donc le féminisme dépasse  
de loin le noyau dur,

bien identifiable comme féministe,

c'est-à-dire, le mouvement féministe,

qui est structuré  
à partir de la fin du XIXe siècle,

par des associations, par des journaux,

et donc là, on peut se fonder  
sur une auto-définition des militantes,

et des militants féministes,  
parce que c'est un mouvement mixte,

d'où aussi l'intérêt  
de cette double définition,

que j'ai indiquée d'emblée,

il y a une tension vers l'égalité,  
une tension vers l'identité,

dans le féminisme égalitaire,  
on trouve des militants :

à peu près un tiers d'hommes

se retrouvent dans des groupements  
qui défendent l'égalité des sexes,

dans les années 1900.

♪ (musique) ♪